

Bulletins d'inscription : à renvoyer accompagné du (ou des) chèque(s)

Samedi 11 juin 2022 : Apothicairerie de Bourg en Bresse – Domaine de la Garde et son parc

Membre de la SHFC à jour de ma cotisation : oui non

(Les non-adhérents doivent régler la cotisation qui s'élève à 20€/personne ou 25€/couple pour pouvoir participer à un 2e voyage)

Nom, Prénom : personne

accompagnante :

Numéro de téléphone (portable si possible) :

courriel :

Règlement : 63.€ x personnes =€

Signature:

.....

Samedi 24 septembre 2022 – Langres – Arboretum de B. Viard à Celsoy

Membre de la SHFC à jour de ma cotisation : oui non

(Les non-adhérents doivent régler la cotisation qui s'élève à 20€/personne ou 25€/couple pour pouvoir participer à un 2e voyage)

Nom, Prénom : personne

accompagnante :

Numéro de téléphone (portable si possible) :

courriel :

Règlement : 61.€ x personnes =€

Signature:

.....

En cas d'annulation de votre part au minimum 3 jours avant la date, la SHFC gardera la somme de 25 € correspondant aux frais fixes. Les inscriptions ne seront enregistrées qu'après réception de votre chèque de participation.

***Si vous participez à plusieurs voyages, merci de faire un chèque par voyage, à faire parvenir à
Christiane***

Adresse : Christiane THIOU – 32F avenue du Cdt Marceau - 25000 Besançon